


Université de la coordination en santé

29 Aout 2019

Albi

PRÉSENTATION DU PROJET PTA 65

PLACE DE LA MDA ET DES CLIC

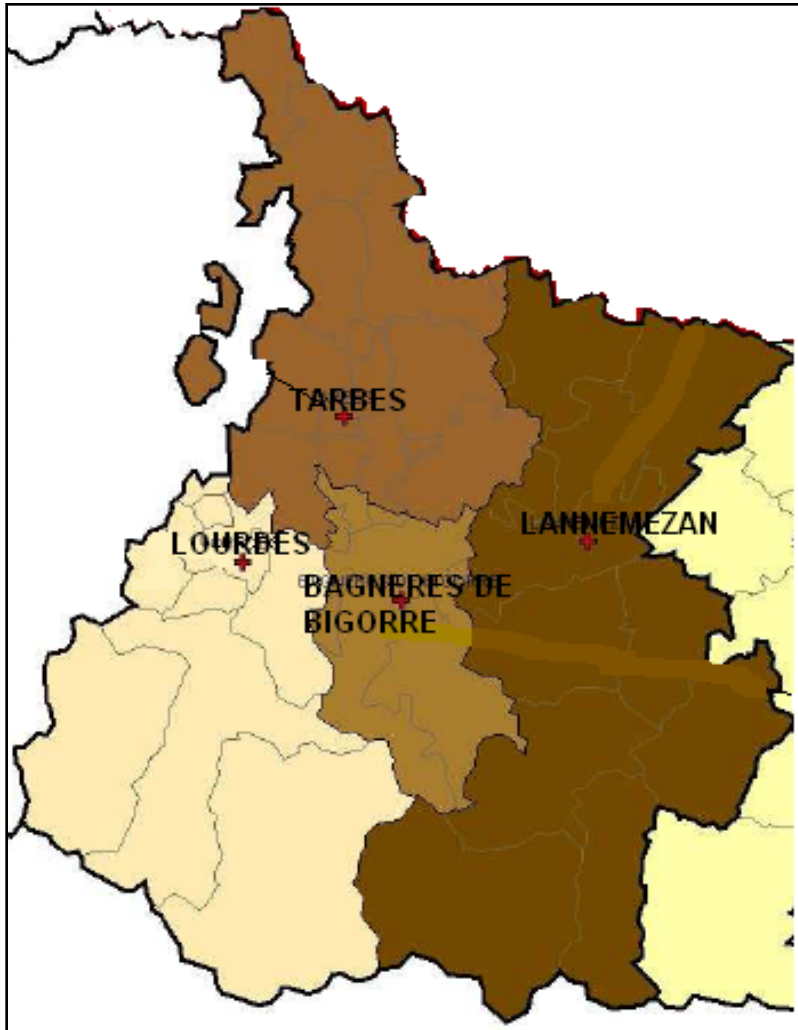


Le Département des Hautes-Pyrénées
Relais Santé Pyrénées – RESAPY
Le projet PTA

Sophie Lacourge, Directrice Relais Santé Pyrénées – RESAPY

Présentation du territoire des Hautes-Pyrénées : quelques chiffres

3



- ▣ \approx 230 000 habitants
- ▣ 30% + de 60 ans / 15% + de 75 ans
- ▣ Géographie : agglomération Tarbaise vs ruralité et/ou montagne
- ▣ 4 bassins de santé = 4 points d'intérêt regroupant majoritairement les services de santé, médico-sociaux, sociaux (*Etablissements de santé, antennes réseau/HAD, CLIC, Maison des solidarités, MAIA...*)

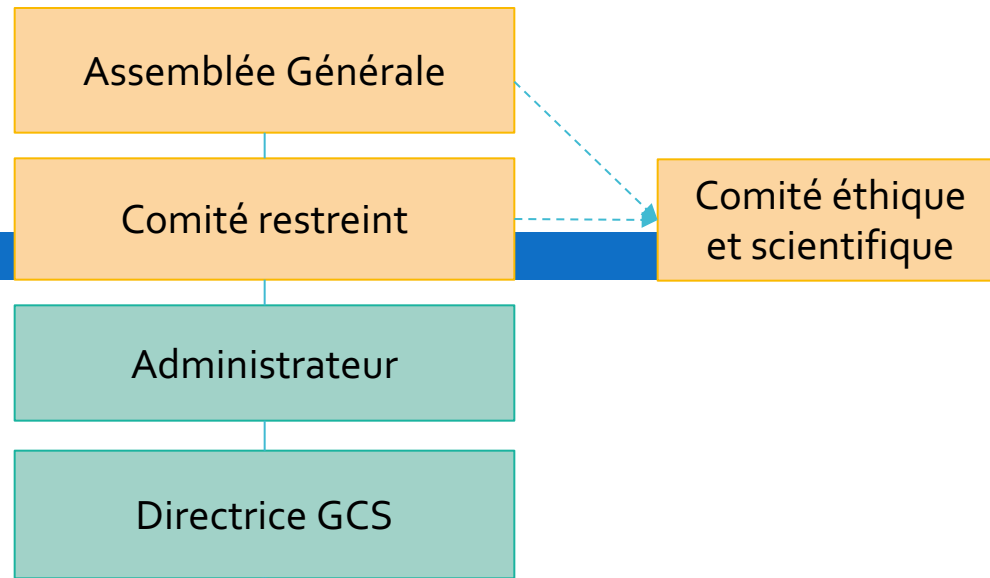
Présentation Relais Santé Pyrénées

4

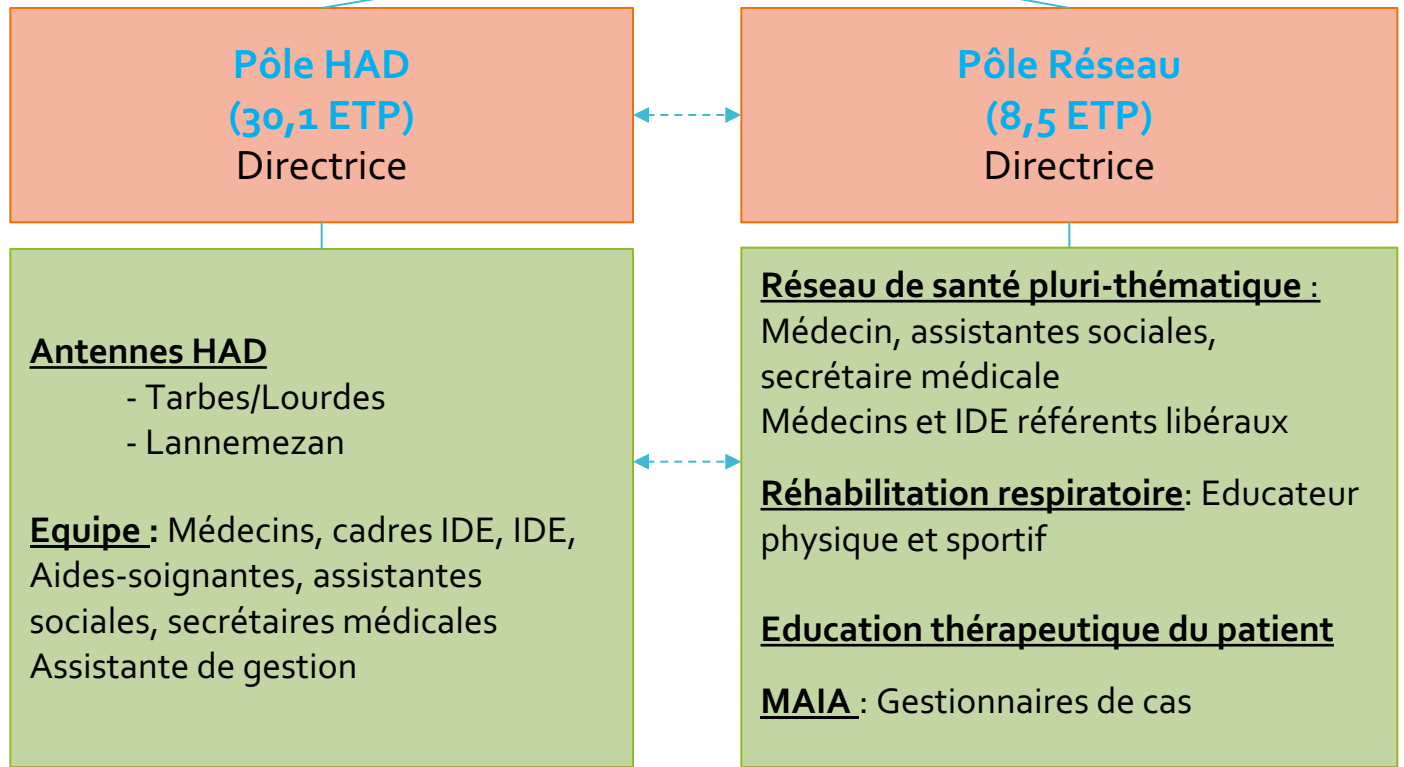
- **Issu du regroupement en 2018 du réseau de santé Arcade et de l'HAD de Bigorre = structure départementale**
- **Statut juridique : GCS (Groupement de coopération sanitaire) - 44 membres répartis en 5 collèges :**
 - Collège 1 : Etablissements de santé publics et privés participant au service public
 - Collège 2 : Etablissements de santé privés
 - Collège 3 : Professionnels de santé libéraux (URPS)
 - Collège 4 : EHPAD, SSIAD, SSR, Asso aide à domicile...
 - Collège 5 : Associations d'usagers

Organisation

5



□ **L'équipe : 39,6 ETP**



Projet de Plate-Forme Territoriale d'appui

Ouverture prévue sept/octobre 2019

IDE, Assistantes Sociales, Assist. administrative

Antennes HAD

- Tarbes/Lourdes
- Lannemezan

Equipe : Médecins, cadres IDE, IDE, Aides-soignantes, assistantes sociales, secrétaires médicales Assistante de gestion

Réseau de santé pluri-thématique :

Médecin, assistantes sociales, secrétaire médicale
Médecins et IDE référents libéraux

Réhabilitation respiratoire: Educateur physique et sportif

Education thérapeutique du patient

MAIA : Gestionnaires de cas

←-.-> Liens Inter-pôles

Travaux sur la plateforme territoriale d'appui - PTA

6

- Rappel des missions de la PTA
 - ▣ **Mission 1 : information et orientation des professionnels** vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de leurs territoires afin de répondre aux besoins des patients
 - ▣ **Mission 2 : appui à l'organisation des parcours complexes:** évaluation des situations, appui à l'organisation de concertation pluri-prof, planification de la prise en charge, appui à la coordination des interventions autour du patient
 - ▣ **Mission 3 : soutien aux pratiques et initiatives professionnelles** en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination, en apportant un appui opérationnel et logistique aux projets des professionnels.

Plateforme territoriale d'appui - PTA

- **Rappel objectif** : apporter un soutien aux professionnels (prioritairement le 1^{ier} recours) pour la prise en charge des situations complexes, **sans distinction d'âge ni de pathologie.**

- **La PTA est un outil au service des professionnels** :
 - Mettre en lien et faire appels aux compétences/dispositifs existants (MAIA, Réseau, HAD, Prado, CPTS, CLIC, Solidarité Départementale...) : Pas de substitution des dispositifs
 - Composante du guichet intégré (MAIA)
 - Être cohérent et complémentaire des différents projets du département
 - Aider les professionnels au montage des CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé)

PTA

- **Premier projet « SOS situations complexes » déposé en 2017**
- **2019 : Adaptation du projet**
 - Travaux sur la gouvernance : quelles complémentarités ?
 - Identification des parcours à travailler et priorisation (ex de *parcours* : *PA, troubles dys, isolement social, psychiatrie...*):
prises en charge transversales
- **Dépôt du projet au 30 juin 2019**
- **Ouverture sur la mission 1 : sept/oct 2019**

PTA

9

- Porteur : RESAPY
- Projet monté avec différents partenaires du département dont la fédération des CLIC et la MDA :
 - Partenaires « initiaux » du projet
 - Composantes : MAIA, Fédération des CLIC, **ARS, Maison départementale de l'Autonomie et URPS médecins, IDE, Pharmaciens**
 - Partenaires : CPAM, GHT, ETVPD, (PAERPA), professionnels du 1er recours (médecins généralistes, IDEL...)
 - Partenaires à venir : Centre hospitalier spécialisé de Lannemezan, ADAPEI, Occitadys...
- Organisation :
 - Gouvernance : **COPIL de portage**
 - Comité de Suivi

- **Organisation : une cellule opérationnelle**
 - ▣ Ouverture prévue en septembre/octobre sur la mission 1
 - ▣ Equipe :
 - Temps d'expertise social : souhait de s'appuyer sur les expertises territoriales existantes
 - Temps d'IDE coordinatrice
 - Temps d'assistante administrative
 - ▣ Nécessité d'un temps de formation aux différents dispositifs et de construction de la PTA
 - ▣ Articulation à créer avec chacun des dispositifs



Place de la Maison Départementale pour l'Autonomie

**Frédéric Bousquet, Directeur de la Maison Départementale
pour l'Autonomie – MDA**

Les Maisons Départementales de l'Autonomie



Loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV),

le président du Conseil Départemental a la possibilité de constituer une Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) qui organise la mise en commun :

Des missions d'accueil, d'information, de conseil, d'orientation

Le cas échéant, d'instruction des demandes, d'évaluation des besoins et d'élaboration des plans d'aide

Les Maisons Départementales de l'Autonomie



Cette organisation, qui ne donne pas lieu à la création d'une nouvelle personne morale, regroupe :

La Maison Départementale
des Personnes Handicapées
(MDPH)

Les personnels et les moyens matériels du Département affectés à la politique en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées.

Maison Départementale pour l'Autonomie des Hautes-Pyrénées

Personnes Agées et Personnes en Situation d'Handicap



Solidarité Départementale

Autres thématiques Sociales
Départementales

Etablissements
et services

Enfance et
Famille

Insertion

Logement

Maison Départementale pour l'Autonomie

Animation
Territoriale

Administration
et ressources

Appui à l'organisation

Accueil

Sénior

Enfant et
Adulte

Réponse à l'utilisateur



Maisons Départementales de Solidarité

Centres Communaux d'Action Sociale

Comité Locaux Information et de Coordination

MAIA
Guichet
Intégré

Territorialisation



Place des CLIC

Centre Local d'Information et de
Coordination g erontologique

**Romain Cabaup, Pr sident de la F d ration des CLIC
des Hautes-Pyr n es**

Présentation des CLIC

16

- 6 CLIC répartis sur le département : statut associatif
- 3 grandes missions : permettre d'accéder aux droits, de bien vivre au domicile et de prévenir la perte autonomie
- « Niveau 2 : former, orienter, faciliter les démarches, fédérer les acteurs sociaux, évaluer les besoins, élaborer un plan d'accompagnement ou un plan d'intervention »
- Accueil de premier niveau pour le handicap

Présentation des CLIC

17

- Financement unique par le Conseil départemental (donneur d'ordre)

- Présence d'une fédération départementale, ses objectifs :
 - ▣ Coordonner les actions des CLIC (ex : AAP conférence des financeurs)
 - ▣ Mutualiser les moyens et recherche des financements
 - ▣ Mise en place d'évènements communs / campagnes d'information

- **Porteurs de l'expérimentation PAERPA**

PAERPA

18

- Expérimentation : dispositif de repérage, d'actions de prévention et d'accompagnement pour les + de 65 ans
- Création d'un poste de coordinatrice PAERPA sur chaque CLIC (≠ coordinatrice CLIC)
- Fin prévue le 31 décembre 2019
- Réflexion sur le maintien d'une mission de prévention de la perte d'autonomie

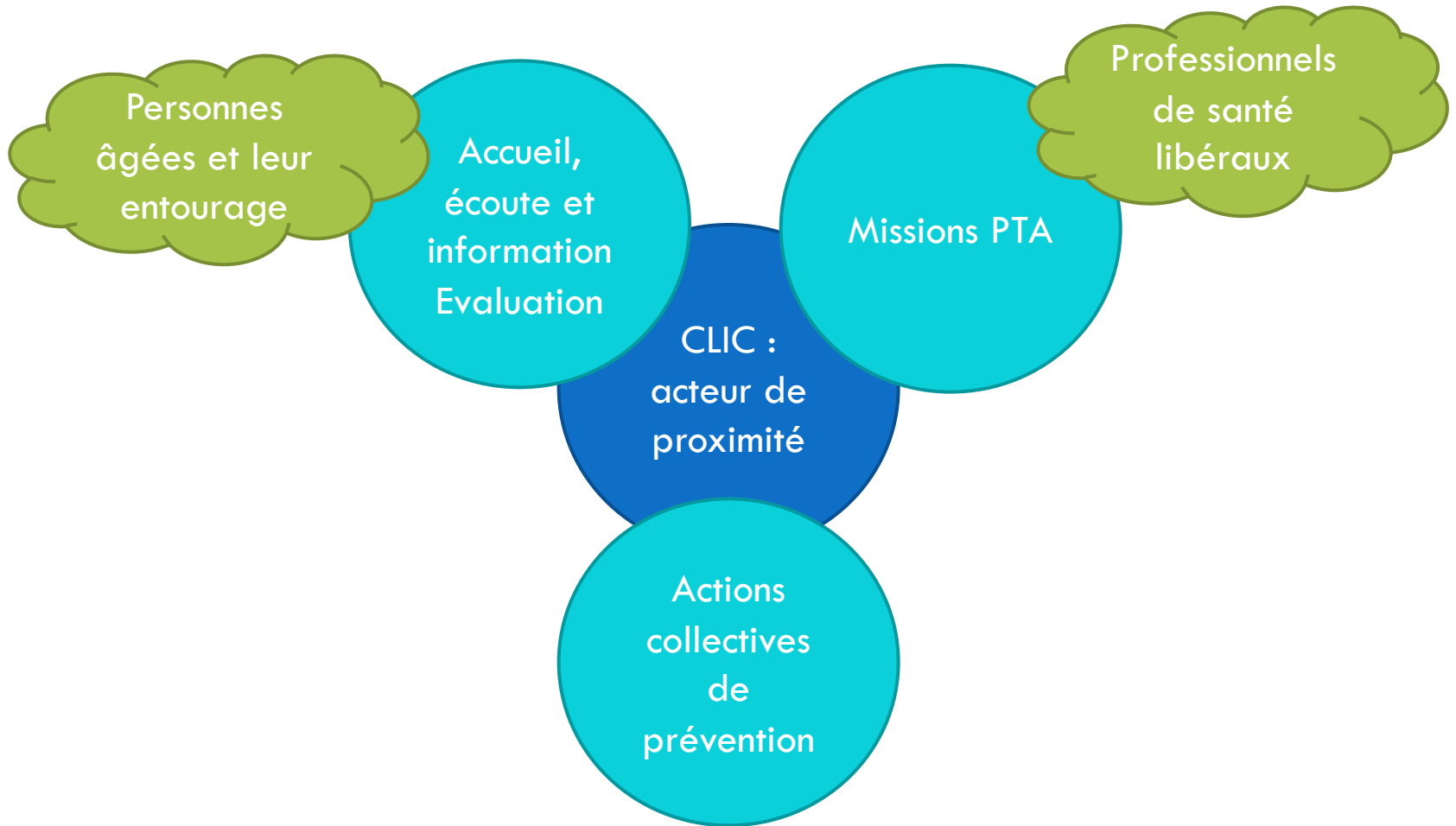
Lien avec la PTA

19

- Objectif PTA : s'appuyer sur les expertises existantes et de proximité
- Recherche d'une complémentarité de missions et de moyens CLIC / PTA pour une réponse de proximité :
 - Poste commun de coordinatrice avec des missions de prévention et de coordination PTA
 - Réflexion sur une convergence des systèmes d'information Webpps logiclic (SNAC)

Les CLICS : 3 missions

20



Ouvertures du projet

21

- Place de la prévention ? Impact sur la prévention ?
 - ▣ Au travers de l'accès à l'information pour les usagers et les professionnels
 - ▣ Observations de terrain

- Maintien de la notion de proximité : réponse de proximité professionnels / usagers, lien guichet intégré

- Vers le DAC ? : Article 7 bis AA relatif aux dispositifs d'appui à la population et aux professionnels pour la coordination des parcours complexes

□ **Merci pour votre attention**